

## **COLOMBIE**

### **Chaque jour de séquestration qui passe est un jour de trop**

*Index AI : AMR 23/076/02*

#### **DÉCLARATION PUBLIQUE**

La diffusion, hier, d'une vidéo montrant Ingrid Betancourt, ex-candidate à la présidence enlevée par les *Fuerzas Armadas Revolucionarias de Colombia* (FARC, Forces armées révolutionnaires de Colombie) le 23 février 2002, a rappelé au monde le drame vécu par les quelque 1 500 civils colombiens enlevés chaque année par les groupes de guérilla ou par des groupes paramilitaires alliés aux forces de l'ordre.

L'organisation de défense des droits humains a exhorté tous les groupes armés colombiens à libérer immédiatement et sans condition tous les civils qu'ils retiennent en otages.

« *Les prises d'otages et les enlèvements constituent une flagrante violation du droit international humanitaire régissant les conflits armés* », a déclaré Amnesty International, qui n'a de cesse de condamner ces agissements.

« *Utiliser des vies humaines à des fins politiques est totalement inacceptable. Les civils ne sauraient être considérés comme de simples objets de troc* », a ajouté l'organisation en incitant les groupes armés à respecter le droit à la vie et à l'intégrité physique de toutes les personnes qui se trouvent entre leurs mains.

« *Le nombre d'enlèvements et de prises d'otages a pris des proportions extrêmement préoccupantes en Colombie* », a dénoncé Amnesty International en s'appuyant sur les 3 000 enlèvements environ recensés en 2001.

On estime que les groupes d'opposition armés et les groupes paramilitaires sont responsables respectivement de 60 % et de 8 % environ des enlèvements. On constate d'autre part que les groupes paramilitaires ont intensifié leur recours à la prise d'otages. D'après certains journaux, au moins quatre membres des forces colombiennes de sécurité seraient impliqués dans l'enlèvement de Richard Boulton, un chef d'entreprise vénézuélien séquestré par les *Autodefensas Unidas de Colombia* (AUC, Milices d'autodéfense unies de

Colombie). Richard Boulton a été libéré la semaine dernière, après deux ans de captivité.

« *Il est temps que tous les participants armés du conflit colombien cessent de recourir à cette pratique qui viole les droits élémentaires de la personne, et qui est contraire aux normes établies par le droit international humanitaire sur la protection des civils* », a conclu Amnesty International. ●

**Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International, à Londres, au +44 20 7413 5566 ou consulter notre site web : <http://www.amnesty.org>**